



Résiliation de contrat de formation à distance

Par **sevenup**, le **04/03/2014** à **13:53**

Bonjour!

Je suis inscrite chez Culture et formation, depuis le 22/10/2013, tout c'est fais très vite car je n'ai même pas eu les 7jours de réflexion, aujourd'hui je n'ai même pas fais un seul cours, mon inscription c'est faite par téléphone et mail c'est tout pas de recommander.

aujourd'hui je vois toutes les personnes dans le même cas que moi et je sais pas quoi leur écrire car apparemment ils refuse toute résiliation, actuellement en ASS touchant que 490€ ce qui couvre mes prélèvements je vis avec 0€.

Aidez moi svp...